

DE VILLE
EN VILLE**Menus végétariens :
Bordeaux bonne élève**

RESTAURATION Greenpeace France a publié la semaine dernière une nouvelle enquête sur la présence de menus végétariens à l'école. Cette enquête permet de faire le point sur l'application de la loi EGAlim, dont l'article 24 prévoit, pour une durée expérimentale de deux ans, l'offre de menus végétariens hebdomadaires obligatoires ou optionnels. Lors de la période d'enquête (de janvier à mars 2020), Bordeaux a appliqué correctement la loi puisque au moins un menu végétarien (sans viande ni poisson) a bien été servi aux élèves des écoles primaires chaque semaine. Aujourd'hui, la ville continue de servir ce menu hebdomadaire. «Le respect de la loi EGAlim est essentiel, c'est un premier pas vers une alimentation qui respecte le climat et la biodiversité, explique Patrick Maupin, porte-parole du groupe local Greenpeace. La mairie de Bordeaux doit anticiper la pérennisation de l'expérimentation et prévoir d'ores et déjà un plan d'action pour aller vers une alimentation plus végétale et avec plus de bio que ce qui se fait actuellement.

Cette évolution doit également permettre de proposer des produits de meilleure qualité, notamment pour la viande, afin que les enfants apprécient ces évolutions bénéfiques pour la planète et pour leur santé.»